



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

TÉLÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

Année 1920



BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

1922

Statistique des communications

Objets de la statistique	Afrique du Sud (Union)	Allemagne	Argentine (République)	Australie (Fédération) (Année 1919)	
	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat		Australie méridionale	Australie occidentale
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	480 ¹⁾	8 030 ¹⁾		193	104
b. Longueur des lignes (tracés) en km. {	aériennes	127 838		10 674	1 549
	souterraines	19 708		164	131
Totaux	5 246	147 546		10 838	1 680
c. Développement des circuits en km. {	aériens	788 654 ²⁾		7 355	18 931
	souterrains	2 720 676		19 963	34 873
Totaux	82 603	3 509 310		27 318	53 804
d. Développement des fils en km. {	aériens	1 577 268 ²⁾		14 478	22 691
	souterrains	5 441 352 ²⁾		39 927	69 747
Totaux	165 206	7 018 620		54 405	92 438
II. Circuits interurbains.					
a. Nombre de circuits {	intérieurs à fil simple	—		43	77
	à fil double	27 310 ²⁾		108	75
	internationaux	188 ²⁾		—	—
Totaux	705	27 498		151	152
b. Longueur des lignes (tracés) en km. {	aériennes	— ¹⁾		10 673	11 774
	souterraines	—		50	—
Totaux	5 392	—		10 753	11 774
c. Développement des circuits en km. {	aériens	508 235		11 570	10 592
	souterrains	269 939		1 691	—
Totaux	29 482	778 682 ²⁾		13 291	10 592
d. Développement des fils en km. {	aériens	1 016 470		15 714	13 286
	souterrains	539 878		3 382	—
Totaux	56 225	1 557 364 ²⁾		19 126	13 286
III. Stations et postes.					
a. Nombre de stations centrales	511	8 065		203	112
b. Nombre de cabines publiques	2 310	39 148		437	337
c. Nombre de postes d'abonnés	45 054	1 770 426		16 752	11 262
IV. Personnel.					
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)					
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints					
Ingénieurs	— ²⁾	— ²⁾		3 155 ²⁾	2 463 ²⁾
Chefs d'équipe et monteurs					
Ouvriers					
Téléphonistes					
Facteurs					
V. Conversations urbaines.					
a. D'abonné à abonné		2 453 885 610			
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement		20 889 190			
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	94 643 080	5 620		20 689 669	10 697 659
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné		—			
e. Télégrammes téléphonés {		8 022 460			
départ		3 235 530			
arrivée		—			
Totaux	94 643 080	2 486 038 410		20 689 669	10 697 659
VI. Conversations interurbaines.					
Nombre de conversations	4 000 000	694 259 220		883 517	418 984
VII. Recettes.					
A. Conversations urbaines.					
a. Abonnements	Fr. 8 661 220	Fr. 41 537 227		Fr. 3 109 932	Fr. 2 105 712
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	3 610 688	902 117		159 289	109 091
c. Recettes diverses	408 473	—		55 541	51 232
Totaux	4 068 622	33 410 688		1 005 682	455 818
B. Conversations interurbaines.					
a. Taxes des conversations					
b. Recettes diverses					
Totaux	16 749 003	75 850 032		4 330 444	2 721 853
VIII. Dépenses.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante					
	61 470 612	— ¹⁰⁾		21 492 720	18 919 440
b. Dépenses de l'année courante					
Personnel	8 906 814	— ¹⁰⁾		2 433 010	2 399 242
Matériel					
Totaux	8 906 814	—		2 433 010	2 399 242

Aucune indication n'a été fournie.

téléphoniques, année 1920.

Australie (Fédération) (Année 1919)				Australie (Fédération) (Année 1920)				
Nouvelle-Galles du Sud	Queensland	Victoria	Tasmanie.	Australie méridionale	Australie occidentale	Nouvelle-Galles du Sud	Queensland	Victoria
Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat
838	278	658	113	191	107	858	285	681
13 125	6 171	11 605	1 040	10 789	1 589	13 422	6 218	11 854
944	621	1 579	17	176	134	1 005	630	1 583
14 069	6 792	13 184	1 057	10 965	1 723	14 427	6 848	13 437
122 376	14 622	42 839	8 539	8 323	19 837	125 077	15 272	44 743
99 906	44 699	147 747	5 260	21 375	36 741	111 855	45 459	148 380
222 282	59 321	190 586	13 799	29 698	56 578	236 932	60 731	193 123
244 752	28 712	80 271	16 560	16 411	23 595	250 154	29 899	84 139
199 812	89 395	295 493	10 521	42 751	73 481	223 710	90 922	296 759
444 564	118 107	375 764	27 081	59 162	97 076	473 864	120 821	380 898
— ¹⁾	— ¹⁾	257	65	43	77	— ¹⁾	119	260
—	—	247	85	118	75	—	138	245
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	504	150	161	152	—	257	505
— ¹⁾	— ¹⁾	10 340	3 204	10 788	11 643	— ¹⁾	— ¹⁾	10 309
—	—	—	19	50	—	—	—	—
—	—	2	11	30	7	—	—	2
—	—	10 342	3 234	10 868	11 650	—	—	10 311
— ¹⁾	— ¹⁾	23 392	7 358	11 958	10 987	— ¹⁾	20 319	23 564
—	—	—	78	1 695	—	—	126	—
—	—	2	11	30	7	—	77	2
—	—	23 394	7 447	13 683	10 994	—	20 522	23 566
58 678	29 102	37 479	9 406	16 161	13 682	60 425	29 916	37 992
— ¹⁾	216	—	155	3 389	—	— ¹⁾	226	—
—	116	2	20	30	7	—	102	2
58 678	29 434	37 481	9 581	19 580	13 689	60 425	30 244	37 994
853	285	684	119	206	115	873	292	697
1 558	822	1 368	225	440	343	1 606	800	1 376
82 560	25 330	59 008	5 659	18 833	12 328	89 511	27 361	64 835
13 979 ²⁾	5 270 ²⁾	9 487 ²⁾	1 379 ²⁾	3 205 ²⁾	2 381 ²⁾	13 763 ²⁾	5 781 ²⁾	9 184 ²⁾
72 876 481						82 011 021		
4 879 469						6 092 775		
—	23 364 096	48 038 773	4 422 036	24 049 985	12 630 550	—	26 365 821	55 656 315
— ¹⁾	—	—	—	—	—	— ¹⁾	—	—
77 755 950	23 364 096	48 038 773	4 422 036	24 049 985	12 630 550	88 103 796	26 365 821	55 656 315
4 484 816	1 861 431	2 797 346	557 002	1 092 516	489 905	4 898 098	2 050 209	3 200 528
Fr. 14 770 098	Fr. 4 401 331	Fr. 10 074 254	Fr. 843 469	Fr. 3 577 165	Fr. 2 398 460	Fr. 16 429 493	Fr. 4 906 843	Fr. 11 418 876
372 683	212 134	398 538	33 944	198 828	129 251	649 580	235 595	482 958
527 965	124 337	245 750	21 420	77 893	61 891	445 738	121 892	274 478
3 931 301	2 207 722	2 547 014	465 595	1 257 404	576 274	4 350 024	2 468 542	2 942 680
19 602 047	6 945 524	13 265 556	1 364 428	5 111 290	3 165 876	21 874 835	7 732 872	15 118 992
98 564 400	33 456 240	76 624 560	7 025 040	22 532 400	19 079 280	102 646 080	34 786 800	78 017 040
14 573 261	4 480 686	8 466 620	1 028 059	3 010 820	2 567 678	16 017 120	4 810 680	9 450 857
14 573 261	4 480 686	8 466 620	1 028 059	3 010 820	2 567 678	16 017 120	4 810 680	9 450 857

Statistique des communications

Objets de la statistique	Australie (Fédération) Tasmanie Exploitation par l'Etat	Autriche	Belgique Exploitation par l'Etat	Bolivie	Brésil	Bulgarie	Ceylan Exploitation par l'Etat
I. Réseaux urbains.							
a. Nombre de réseaux	134		306				1
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes	1 068		—				372
{ souterraines	17		—				67
Totaux	1 085		—				439
c. Développement des circuits en km. { aériens	8 849		11 647				1 767
{ souterrains	5 704		4 946				6 948
Totaux	14 553		16 593 ¹⁾				8 715
d. Développement des fils en km. { aériens	16 704		23 294				3 534
{ souterrains	11 406		9 891				13 897
Totaux	28 110		33 185 ¹⁾				17 431
II. Circuits interurbains.							
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple	70		—				1
{ à fil double	87		1 342				48
{ internationaux	—		74				—
Totaux	157		1 416				49
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes	3 216		—				805
{ souterraines	19		—				6
{ sous-marines	11		—				—
Totaux	3 246		—				811
c. Développement des circuits en km. { aériens	7 454		18 772				1 110
{ souterrains	78		177 ²⁾				15
{ sous-marins	11		—				—
Totaux	7 543		18 949				1 125
d. Développement des fils en km. { aériens	9 502		37 543				2 193
{ souterrains	155		353 ³⁾				30
{ sous-marins	20		—				—
Totaux	9 677		37 896				2 223
III. Stations et postes.							
a. Nombre de stations centrales	140		307				49
b. Nombre de cabines publiques	234		429 ⁴⁾				60
c. Nombre de postes d'abonnés	6 382		61 743 ⁵⁾				3 405
IV. Personnel.							
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)			65 ⁷⁾				— ¹⁾
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints			10				—
Ingénieurs			26 ⁸⁾				30
Chefs d'équipe et monteurs	1 402 ²⁾		131				168
Ouvriers			948 ⁹⁾				83 ²⁾
Téléphonistes			1 709 ¹⁰⁾				3
Facteurs			—				—
V. Conversations urbaines.							
a. D'abonné à abonné			72 401 964				9 975 874
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement			892 092 ¹¹⁾				56 050
c. Entre abonné et station centrale pour remise par			—				—
facteur d'un message à un non-abonné	5 087 844		29 309 ¹²⁾				—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale			—				—
pour remise par facteur à un autre non-abonné			1 235 230 ¹³⁾				3 510
e. Télégrammes téléphonés { départ			543 607 ¹⁴⁾				5 434
{ arrivée			—				—
Totaux	5 087 844		75 102 202				10 040 868
VI. Conversations interurbaines.							
Nombre de conversations	688 949		2 453 586 ¹⁵⁾				202 176
VII. Recettes.							
A. Conversations urbaines.							
a. Abonnements	Fr. 970 351		Fr. 20 814 666				Fr. 639 856
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	42 084		178 858 ¹⁶⁾				—
c. Recettes diverses	29 912		591 ¹⁷⁾				—
B. Conversations interurbaines.							
a. Taxes des conversations	589 126		6 295 616 ¹⁸⁾				—
b. Recettes diverses	—		15 825 ¹⁹⁾				—
Totaux	1 631 473		27 305 557				639 856
VIII. Dépenses.							
a. Etablissement antérieur à l'année courante	7 229 520		92 120 990 ²⁰⁾				—
b. Dépenses de l'année courante { Personnel	1 165 525		25 590 933 ²¹⁾				— ³⁾
{ Matériel	—		39 021 961 ²⁰⁾				—
Totaux	1 165 525		64 612 894 ^{20) 21)}				—

Aucune indication n'a été fournie.

téléphoniques, année 1920.

Chili	Congo belge Exploitation par l'Administ. coloniale	Côte fran- çaise des Somalis	Dahomey Exploitation par la Colonie	Danemark			Egypte	Erythrée	Etats-Unis d'Amérique Exploitation par des C ^{tes} privées ¹⁾
				Exploitation par l'Etat ¹⁾	Exploitation par des C ^{tes} privées ¹⁾	Iles Féroé Exploitation municipale ¹⁾			
	4 ¹⁾	1	4 ¹⁾	—	—	—		20 500 ²⁾	
	70	—	38	1 881 ²⁾	—	—		— ³⁾	
	—	—	—	—	—	—		—	
	70	—	38	1 881	—	—		—	
	70	6	83 ²⁾	—	—	—		— ³⁾	
	—	—	—	—	—	—		—	
	70	6	83	—	—	—		—	
	185 ²⁾	52	166	9 257 ²⁾	619 484 ¹³⁾	600		18 998 000 ⁴⁾	
	—	—	—	1 287	—	—		25 438 000 ⁴⁾	
	185	52	166	10 544 ²⁾	619 484	600		44 436 000	
	11	—	1	—	5 814	59		— ³⁾	
	—	—	4	—	—	—		—	
	2	—	—	26 ⁴⁾	—	—		—	
	13	—	5	26 ²⁾	5 814	59		—	
	2 766	—	122 ³⁾	3 662 ⁶⁾	—	—		— ³⁾	
	—	—	—	91 ⁵⁾	—	—		—	
	—	—	1 ⁴⁾	622 ⁸⁾	—	—		—	
	2 766	—	123	4 375 ²⁾	—	—		—	
	2 753	—	242	—	—	—		— ³⁾	
	—	—	2	—	—	—		—	
	2 753	—	244	—	—	—		—	
	3 278	—	306	39 371	164 888	775		4 830 000 ⁴⁾	
	—	—	—	2 207	—	—		2 254 000 ⁴⁾	
	—	—	2	2 791	—	40		—	
	3 278	—	308	44 369 ²⁾	164 888	815		7 084 000	
	23	1	4	88	1 788 ¹⁴⁾	59		21 200 ⁵⁾	
	9	—	4	242	2 972 ¹⁵⁾	80		—	
	166 ³⁾	31	107	8 166	241 675	365		13 329 379 ⁶⁾	
	— ⁴⁾	—	— ⁵⁾	— ¹⁰⁾	722	—		—	
	—	1 ¹⁾	—	—	48	—		—	
	—	5 ²⁾	—	—	482	—		—	
	—	1	—	—	1 005	—		—	
	—	1	—	—	5 034 ¹⁶⁾	6 ¹⁹⁾		—	
	—	3	—	—	119	1		—	
	191 000 ⁸⁾	—	21 200	8 674 522	315 736 500	232 000		—	
	—	—	50	—	—	—		—	
	—	—	—	—	111 668	—		16 500 000 000 ⁸⁾	
	115	—	—	990 961	—	—		—	
	220	—	—	233 978 ¹¹⁾	—	—		—	
	191 335	—	21 250	9 899 461	315 848 168	232 000		16 500 000 000	
	—	—	16 150 ⁹⁾	3 515 375	59 272 300 ¹⁷⁾	140 900 ¹⁷⁾		500 000 000 ⁹⁾	
	Fr. 17 540 ⁶⁾	Fr. 13 262	Fr. 27 500 ⁷⁾	Fr. —	Fr. —	Fr. —		Fr. —	
	—	—	25	—	38 491 392	25 319		1 994 300 000 ¹⁰⁾	
	—	—	—	8 900 676	—	—		—	
	3 864 ⁷⁾	—	14 063	—	9 842 047	105 031		777 000 000 ¹¹⁾	
	935 ⁸⁾	—	—	—	2 455 157	11 103		—	
	22 339	13 262	41 588	8 900 676	50 788 596	141 453		2 771 300 000 ¹²⁾	
	—	—	— ⁹⁾	— ¹²⁾	100 841 049	673 993		880 600 000 ^{12) 13)}	
	— ⁹⁾	— ³⁾	— ⁸⁾	— ¹²⁾	41 800 358 ¹⁸⁾	50 404 ¹⁸⁾		— ³⁾	
	—	—	—	—	41 800 358	50 404		—	

Aucune indication n'a été fournie.

Aucune indication n'a été fournie.

Statistique des communications

Objets de la statistique	Espagne	Finlande		France et Algérie Exploitation par l'Etat	Grande-Bretagne Exploitation par l'Etat
		Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C ^{ies} privées		
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	—	—	3	13 796	— ²⁾
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . souterraines . . .	—	—	180	63 658	— ³⁾
	—	—	116	11 031	
Totaux	—	—	296	74 689	—
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . souterrains . . .	—	—	6 320	153 174	— ⁴⁾
	—	—	18 932	578 089	
Totaux	—	—	25 252	761 263	—
d. Développement des fils en km. { aériens . . . souterrains . . .	—	—	12 692 ⁸⁾	283 659	893 209 ⁶⁾ 4 015 842 ⁷⁾
	—	—	32 324	1 088 111	
Totaux	—	—	45 016	1 371 770	4 909 051 ⁸⁾
II. Circuits interurbains.					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . à fil double . . . internationaux . . .	—	4 ³⁾	4	22 657	7 500 ¹⁰⁾ 16 ¹¹⁾
	—	18 ⁴⁾	184 ⁹⁾	191	
	—	5	—	—	
Totaux	—	27	188	22 848	7 516
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . souterraines . . . sous-marines . . .	—	1 630	3 107	121 484	— ³⁾
	—	158 ⁵⁾	12	660	
Totaux	—	1 788	3 121	122 614	—
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . souterrains . . . sous-marins . . .	—	3 138	—	343 167	— ⁴⁾
	—	212	—	11 711	
Totaux	—	3 350	—	354 878	—
d. Développement des fils en km. { aériens . . . souterrains . . . sous-marins . . .	—	5 571	28 265	681 335	487 504 270 188
	—	424	110	23 346	
Totaux	—	5 995	29 022	706 305	760 101
III. Stations et postes.					
a. Nombre de stations centrales	—	23 ⁶⁾	11	13 889	3 296
b. Nombre de cabines publiques	—	—	25	20 886	13 489
c. Nombre de postes d'abonnés	—	—	21 919	452 326	966 064
IV. Personnel.					
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)	—	—	18	133	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . Ingénieurs . . . Chefs d'équipe et monteurs . . . Ouvriers . . . Téléphonistes . . . Facteurs . . .	—	—	6	1 779 ³⁾	— ¹²⁾
	—	—	6	—	
	—	—	104	4 083	
	—	—	174	4 770	
	—	—	396 ¹⁰⁾	11 384	
	—	—	55	736	
V. Conversations urbaines.					
a. D'abonné à abonné	—	—	48 199 883	436 882 115 ⁴⁾	843 000 000
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	—	—	—	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	—	171 518	103 470
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—	2 181 133	7 689 000
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . arrivée . . .	—	—	—	1 457 558	6 653 000
	—	—	—	—	—
Totaux	—	—	48 199 883	440 692 324	857 445 470
VI. Conversations interurbaines.					
Nombre de conversations	215 307	3 452 722	60 568 699 ⁵⁾	57 613 306 ¹³⁾	—
VII. Recettes.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements b. Conversations sous V. b. c. d. e. c. Recettes diverses	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
	—	—	110 755 538	165 105 450 ¹⁴⁾	
	—	—	7 548 993 ⁶⁾	174 065	
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations b. Recettes diverses	94 021	—	54 107 291	52 339 575 ¹⁵⁾	
	—	—	—	—	
Totaux	94 021	—	172 585 887	217 445 025 ¹⁷⁾	
VIII. Dépenses.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	—	—	1 010 244 900	—
b. Dépenses de l'année courante { Personnel Matériel	—	—	—	242 668 600	—
	—	—	—	132 269 050 ¹⁶⁾	
Totaux	—	—	—	374 937 650 ¹⁷⁾	—

Aucune indication n'a été fournie.

téléphoniques, année 1920.

Guinée française	Guyane française	Hongrie Exploitation par l'Etat	Indes britanniques (Année 1919)		Indes britanniques (Année 1920/1921)		Indes néerlandaises	
			Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C ^{ies} privées	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C ^{ies} privées	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C ^{ies} privées
1	4	—	570	562	575	705	71	23
19	—	6 130	7 850	848	8 480	1 072	18 157 ¹⁾	3 866 ¹²⁾
—	—	451	254	415	456	419	601 ¹⁾	27 ¹²⁾
19	—	6 581	8 104	1 263	8 936	1 491	18 758	3 893
—	—	—	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	42 240 ²⁾	9 025 ¹³⁾
—	—	—	—	—	—	—	44 146 ²⁾	1 532 ¹³⁾
—	—	—	—	—	—	—	87 386	10 557
116 ¹⁾	320	57 556	46 749	14 136	53 046	24 446	64 168	—
—	—	160 042	25 120	122 996	33 002	158 803	78 186 ³⁾	—
116	320	217 598	71 869	137 132	86 048	183 249	142 354	—
4	8	—	— ²⁾	— ²⁾	—	—	—	—
—	—	—	—	—	33	—	85 ⁴⁾	63
—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	8	—	—	—	33	—	85	63
204 ²⁾	—	8 842	— ²⁾	— ²⁾	3 413	—	3 109 ⁵⁾	499
—	—	56	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
204	—	8 898	—	—	3 413	—	3 109	499
—	—	—	— ²⁾	— ²⁾	—	—	10 892	3 030
—	—	—	—	—	—	—	—	36
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	10 892	3 066
204	—	65 263	—	—	10 254	—	21 784	—
—	89	1 769	— ²⁾	— ²⁾	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
204	89	67 032	—	—	10 254	—	21 784	—
1	2	—	203	13	203	11	251	28
9	—	—	23	—	52	—	265	20
57 ³⁾	122	—	10 033	19 225	12 320	21 869	32 225	4 204
—	—	—	— ²⁾	—	—	—	82	6
—	—	—	—	—	—	—	93 ⁶⁾	8 ¹⁴⁾
—	—	—	—	—	—	—	7	—
—	—	—	45	— ²⁾	—	—	200	23
—	—	—	218	—	—	—	895 ⁷⁾	155 ¹⁵⁾
1	—	—	—	—	—	—	1 004 ⁸⁾	250 ¹⁵⁾
2	—	—	—	—	—	—	269	2
27 000	—	228 163 570	—	—	—	—	92 808 000	12 542 467
470	—	266 981 ²⁾	—	—	—	—	—	27 224 ¹⁶⁾
—	83 000	—	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
3 110	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
30 580	83 000	228 430 551	—	—	—	—	92 808 000	12 569 691
—	15 000	3 397 453 ³⁾	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	1 214 862 ⁹⁾	— ¹⁷⁾
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
4 515	—	855 729	2 761 433.	5 638 858	2 375 067	5 586 023	10 537 248 ¹⁰⁾	1 471 051
61	—	9 460	—	—	—	—	121 582 ¹¹⁾	5 445
30	5 035	1 340	—	—	—	—	568 090	87 687
5 635	—	482 373	—	—	347 498	—	4 578 094	—
—	—	9 729	—	—	—	—	21 276	—
10 241	5 035	1 358 631 ⁴⁾	2 761 433	5 638 858	2 722 565	5 586 023	15 826 290	1 564 183
—	—	—	—	—	—	—	11 000 504	4 105 623
7 000	—	—	—	—	—	—	1 395 684	895 770
6 000	5 000	— ¹⁾	— ⁴⁾	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	4 760 738	1 70 968
13 000	5 000	—	—	—	—	—	6 156 422	1 066 738

Statistique des communications

Objets de la statistique	Indochine française Exploitation par l'Etat	Islande Exploitation par l'Etat	Italie		Japon
			Exploitation par l'Etat ¹⁾	Exploitation par des C ^{ies} privées ¹⁾	Japon proprement dit Exploitation par l'Etat ¹⁾
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	8	— ¹⁾	81	305	1 433
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes	353	— ¹⁾	12 890 ²⁾	15 995 ²⁾	11 710
{ souterraines	594	— ¹⁾	415 ⁴⁾	34 ⁴⁾	1 660 ²⁾
Totaux	947	—	13 305	16 029	13 370
c. Développement des circuits en km. { aériens	—	— ¹⁾	95 230 ²⁾	46 860 ²⁾	—
{ souterrains	—	— ¹⁾	81 225 ⁴⁾	1 950 ⁴⁾	—
Totaux	—	—	176 461	48 810	—
d. Développement des fils en km. { aériens	1 195	— ¹⁾	165 465 ²⁾	85 639 ²⁾	402 863
{ souterrains	2 739	— ¹⁾	149 783 ⁴⁾	5 246 ⁴⁾	803 013 ²⁾
Totaux	3 934	—	315 248	90 885	1 205 876
II. Circuits interurbains.					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple	2	— ¹⁾	639 ¹⁾	235 ¹⁾	—
{ à fil double	6	— ¹⁾	—	—	3 017 ⁴⁾
{ internationaux	—	— ¹⁾	20	—	—
Totaux	8	—	659	235	3 017
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes	357	— ¹⁾	25 238	12 359	8 529
{ souterraines	5	— ¹⁾	39	22	26
{ sous-marines	—	— ¹⁾	42	5	192
Totaux	362	—	25 319	12 386	8 747
c. Développement des circuits en km. { aériens	—	— ¹⁾	41 316	18 239	—
{ souterrains	—	— ¹⁾	220	69	—
{ sous-marins	—	— ¹⁾	50	5	—
Totaux	—	—	41 586	18 313	—
d. Développement des fils en km. { aériens	1 077	— ¹⁾	82 632	36 478	175 331
{ souterrains	15	— ¹⁾	440	138	4 335
{ sous-marins	—	— ¹⁾	100	10	724
Totaux	1 092	—	83 172	36 626	180 390
III. Stations et postes.					
a. Nombre de stations centrales	8	— ¹⁾	81	305	1 462
b. Nombre de cabines publiques	13	— ¹⁾	1 243	2 046	3 215
c. Nombre de postes d'abonnés	1 746	— ¹⁾	78 691	32 992	339 716
IV. Personnel.					
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)	—	— ¹⁾	218 ⁸⁾	—	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	—	— ¹⁾	368 ⁸⁾	—	—
Ingénieurs	—	— ¹⁾	13	—	—
Chefs d'équipe et monteurs	—	— ¹⁾	—	—	— ⁵⁾
Ouvriers	—	— ¹⁾	1 458 ¹⁰⁾	—	—
Téléphonistes	19 ²⁾	— ¹⁾	3 578	—	—
Facteurs	—	— ¹⁾	349	—	—
V. Conversations urbaines.					
a. D'abonné à abonné	620 136	—	—	—	1 409 278 736
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	1 520	—	—	—	10 347 209
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	271 727	200 955 505	84 294 560	128 682
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ	526	—	41 982	—	—
{ arrivée	—	—	23 852	—	—
Totaux	622 182	271 727	201 021 339	84 294 560	1 419 754 627
VI. Conversations interurbaines.					
Nombre de conversations	76 933	—	5 793 263 ¹¹⁾	2 892 778 ¹²⁾	43 396 945
VII. Recettes.					
Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements	459 493	194 828	22 784 386	—	48 335 295
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	—	—	594 353	—	24 423 749
c. Recettes diverses	—	1 748	2 413 594	—	27 297 942
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	160 314	648 528	12 780 695	—	—
b. Recettes diverses	—	—	24 203	—	—
Totaux	619 807	845 104	38 597 232	—	100 056 986
VIII. Dépenses.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	—	—	—	220 522 843
b. Dépenses de l'année courante { Personnel	— ³⁾	— ¹⁾	34 361 010	—	—
{ Matériel	—	—	5 201 698	—	—
Totaux	—	—	39 562 708	—	—

téléphoniques, année 1920.

Japon				Luxembourg Exploitation par l'Etat	Macao (année 1919) Exploitation par l'Administration coloniale	Madagascar Exploitation par l'Etat	Moyen-Congo Exploitation par la colonie	Maroc
Chosen Exploitation par l'Etat ¹⁾	Formose Exploitation par l'Etat ¹⁾	Réseau japonais en Mandchourie Exploitation par l'Etat ¹⁾	Sakhalin japonais Exploitation par l'Etat ¹⁾					
49	73	22	4	53 ¹⁾	3 ¹⁾	4 ¹⁾	1	
1 030 ⁶⁾	493	725	39	642	68 ²⁾	138	48 ¹⁾	
10	7	5	—	23	5	10	—	
1 040	500	730	39	665	73	148	48	
12 460 ⁷⁾	13 911 ¹⁸⁾	18 042	952	3 008 ²⁾	137	—	—	
6 426 ⁸⁾	4 595	5 391	—	3 896 ²⁾	5	—	—	
18 886	18 506	23 433	952	6 904	142	—	—	
18 598 ⁹⁾	13 911 ¹⁹⁾	36 084 ²⁶⁾	1 904	4 002	—	587 ²⁾	96	
12 152 ¹⁰⁾	4 595 ²⁰⁾	10 782 ²⁷⁾	—	7 793	—	330 ²⁾	—	
30 750	18 506	46 886	1 904	11 795	—	917	96	
112	2 ²¹⁾	8 ²⁵⁾	1	39	—	2 ⁴⁾	—	
181	156 ²²⁾	85 ²⁸⁾	3	65 ⁴⁾	—	3	—	
—	—	—	—	13	—	—	—	
293	158	93	4	117	—	5	—	
5 315	1 139	1 461 ²⁹⁾	—	730	—	1 648	—	
—	—	—	—	7	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	
5 315	1 139	1 461	—	737	—	1 648	—	
16 249 ¹¹⁾	9 773 ²³⁾	8 421	156	2 158	—	2 742	—	
107 ¹²⁾	—	2	—	56	—	—	—	
5	—	—	—	—	—	—	—	
16 361	9 773	8 423	156	2 214	—	2 742	—	
17 133 ¹³⁾	9 773	12 326 ³⁰⁾	281	3 441	—	—	—	
147 ¹⁴⁾	—	3 ³²⁾	—	112	—	—	—	
9	—	—	—	—	—	—	—	
17 289	9 773	12 329	281	3 553	—	—	—	
49	73	22	5	53	3	4	2	
583	83	121	7	320	204	15 ⁵⁾	—	
13 142	8 636	10 560	1 320	5 567	1	597	54	
—	101	76	—	—	— ³⁾	—	—	
—	197	68	12	—	2	—	—	
—	—	18	2	—	—	—	—	
— ⁵⁾	—	—	6	— ⁵⁾	3	— ⁶⁾	— ²⁾	
—	287	223	37	—	—	—	—	
—	552	463 ³³⁾	54	—	7	—	—	
—	144	82	12	—	1	—	—	
57 387 251	38 567 752	61 670 400	8 454 287	1 639 351	—	311 000	41 200	
73 890	60 206 ²¹⁾	87 420	56 987	60 241 ⁶⁾	—	1 500	—	
492	2 841	17 992	—	—	177 880	—	—	
1 158	2 282	15 951	—	—	—	—	—	
48 487	17 296 ²⁵⁾	27 967	7 353	15 121 ⁷⁾	—	—	—	
45 351	5 079	21 348	3 872	12 831 ⁷⁾	—	—	—	
57 556 629	38 655 456	61 841 078	8 522 499	1 727 544	177 880	312 500	41 200	
2 811 194	1 004 598	1 027 866	31 054	1 131 735	—	33 549	—	
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
—	1 358 272	2 249 960	165 261	485 454 ⁸⁾	—	90 250 ⁷⁾	14 465 ³⁾	
17 552	10 202	18 552	20 098	29 232	5 342	750	—	
—	72 885	335 869	—	364 316 ⁹⁾	—	—	—	
1 623 256	914 615	1 083 103	65 654	226 347	—	50 324	—	
—	368	37 883	—	—	—	—	—	
—	2 356 342	3 725 367	251 013	1 105 349	5 342	141 324	14 465	
—	—	8 346 089	—	—	—	—	—	
— ¹⁷⁾	1 646 978	3 767 914	— ¹⁷⁾	— ¹⁰⁾	103 806	—	— ⁴⁾	
—	309 875	634 533	—	2 314 107 ¹¹⁾	39 217	—	—	
—	1 956 853	4 402 447	—	2 314 107	143 023 ⁴⁾	—	—	

Aucune indication n'a été fournie.

Statistique des communications

Objets de la statistique	Mozambique (année 1919) Exploitation par l'Administr. coloniale	Norvège		Nouvelle- Calédonie Exploitation par la colonie	Nouvelle- Zélande Exploitation par l'Etat ¹⁾
		Exploitation par l'Etat ¹⁾	Exploitation par des C ^{ies} privées ²⁾		
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	1	149 ³⁾	535	27 ¹⁾	296
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes souterraines	315 1 440	3 798 283 ³⁾	16 998 155 ²¹⁾	402 —	8 706 370
Totaux	1 755	4 081 ⁴⁾	17 153	402	9 076
c. Développement des circuits en km. { aériens souterrains	— —	51 633 69 184 ⁵⁾	— ²²⁾	—	85 808 67 814
Totaux	—	120 817	—	—	153 622
d. Développement des fils en km. { aériens souterrains	289 488	70 421 ⁶⁾ 138 236 ⁷⁾	94 881 ²³⁾ 32 842 ²⁴⁾	530 —	171 614 135 629
Totaux	777	208 657	127 723	530	307 243
II. Circuits interurbains.					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple à fil double internationaux	1 — —	56 ⁸⁾ 924 ⁹⁾ 12 ⁹⁾	— ²⁵⁾	32 ²⁾	— ²⁾
Totaux	1	992	—	32	—
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes souterraines sous-marines	19 — —	23 591 ¹⁰⁾ 25 ¹¹⁾ 1 501	14 363 34 552	655 — —	21 957 — 693
Totaux	19	25 117	14 949 ²⁶⁾	655	22 650
c. Développement des circuits en km. { aériens souterrains sous-marins	19 — —	59 223 493 1 753	— ²²⁾	—	— ²⁾
Totaux	19	61 469	—	—	—
d. Développement des fils en km. { aériens souterrains sous-marins	19 — —	116 677 1 119 2 910	31 062 5 750 822	970 — —	81 965 — 693
Totaux	19	120 706 ¹²⁾	37 634 ²⁶⁾	970	82 658
III. Stations et postes.					
a. Nombre de stations centrales	1	1 390 ¹³⁾	735	27 ³⁾	296
b. Nombre de cabines publiques	370	1 976 ¹⁴⁾	1 516	56	2 644
c. Nombre de postes d'abonnés	—	83 538	57 476	327	84 525
IV. Personnel.					
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)	—	— ¹⁵⁾	—	— ⁴⁾	16
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	—	57	318	—	17
Ingénieurs	—	14	14	—	38
Chefs d'équipe et monteurs	— ¹⁾	25	460	2	276
Ouvriers	—	185	10	10	855
Téléphonistes	—	993	1 197	4	1 299
Facteurs	—	6	38	—	2
V. Conversations urbaines.					
a. D'abonné à abonné	—	204 003 800	253 150 764	197 841	—
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	400 000 ¹⁶⁾	1 319 840	1 721	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	455 605	—	28 402	20	6 786 707
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ arrivée	—	850 349 ¹⁷⁾ 407 417 ¹⁷⁾	132 602 126 040	410 ⁵⁾ 395 ⁵⁾	—
Totaux	455 605	205 661 566	254 757 648 ²⁷⁾	200 387	6 786 707
Nombre de conversations	—	11 344 579 ¹⁸⁾	6 357 198	18 936	— ²⁾
VII. Recettes.					
Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements	—	—	5 437 253	26 263 ⁹⁾	—
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	56 101	—	200 813	350	—
c. Recettes diverses	1 202	— ¹⁹⁾	131 235 ²⁸⁾	—	13 338 375 ³⁾
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	66	—	82 010	23 357	—
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—
Totaux	57 369	—	5 851 311	49 970	13 338 375
VIII. Dépenses.					
Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	— ¹⁹⁾	13 744 388	—	60 041 775 ³⁾
b. Dépenses de l'année courante { Personnel Matériel	— ²⁾	— ¹⁹⁾	3 769 396 3 849 602 ²⁹⁾	— ⁷⁾	13 604 750 ³⁾
Totaux	—	—	7 618 998	—	13 604 750

téléphoniques, année 1920.

Pays-Bas			Perse	Pologne	Portugal	Roumanie Exploitation par l'Etat ¹⁾	Royaume des Serbes, Croa- tes et Slovènes Exploitation par l'Etat	Russie	Sénégal Exploitation par la colonie	Siam
Exploitation par l'Etat	Exploitation municipale	Exploitation par des C ^{ies} privées								
112	20	2				84	46		3	
—	2 757	25				1 926	3 616		259	
—	1 676	8				226	135		—	
—	4 433	33				2 152	3 751		259	
—	6 476	55				15 391	25 856		—	
—	112 349	113				28 819	20 690		—	
—	118 825	168				44 210	46 546		—	
—	12 951	201				30 782	12 600		—	
—	224 699	554				57 638	10 300		—	
—	237 650	755				88 420	22 900		—	
—	—	—				19 351	350		4	
1 754	—	—				27 199	—		—	
44	—	—				—	135		—	
1 798	—	—				46 550	485		4	
4 053	—	—				17 090	10 197		115	
4 053	—	—				—	—		—	
68 869	—	—				17 090	10 197		115	
68 869	—	—				58 454	56 299		—	
137 738	—	—				58 454	56 299		—	
137 738	—	—				73 749	28 149		—	
1 297 ¹⁾	31	3				73 749	28 149		—	
1 542	264	5				1 011	696		3	
69 130 ²⁾	89 592	1 367				2 012	734		10	
— ³⁾	—	—				22 689	15 705		208	
— ³⁾	—	—				—	—		—	
— ³⁾	19	1				—	—		—	
— ³⁾	6	1				—	—		—	
— ³⁾	178	—				12 059 ²⁾	80		— ¹⁾	
— ³⁾	883	7				—	1 061		—	
2 041 ⁴⁾	1 006	12				—	977 ²⁾		—	
— ³⁾	89	—				—	504		—	
75 081 231	230 800 854	882 900				20 418 700	31 626 630		—	
181 157	754 716	—				420 100	178 578 ³⁾		—	
64 945	—	—				—	27 680		61 158	
—	—	—				—	77 264		—	
359 667 ⁵⁾	804 881	5 266				193 366	—		—	
170 192 ⁵⁾	354 206	405				158 816	189 960 ⁴⁾		—	
75 857 192	232 714 657	888 651				21 190 982	32 100 112		61 158	
10 821 167 ⁶⁾	—	—				435 389	6 137 568 ⁵⁾		4 071	
Fr.	Fr.	Fr.				Fr.	Fr.		Fr.	
6 199 839	—	—				—	4 532 325		37 249	
35 877	—	—				—	—		—	
1 510 235 ⁷⁾	—	—				— ³⁾	592 049		698 ²⁾	
19 762 266	—	—				—	5 578 075		—	
1 064 295	—	—				—	—		—	
28 572 512	—	—				—	10 702 449 ⁶⁾		48 947	
68 189 271	—	—				—	—		—	
7 819 023	—	—				— ³⁾	— ⁷⁾		—	
26 568 827 ⁸⁾	—	—				—	—		7 653 ³⁾	
34 307 850	—	—				—	—		7 653	

Aucune indication n'a été fournie.

Statistique des communications

Objets de la statistique	Soudan français Exploitation par la colonie	Suède			Suisse Exploitation par l'Etat
		Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C ^{ies} privées	Exploitation par des Sociétés mutuelles des habitants	
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	4 ¹⁾	262 ¹⁾	2 ²⁾	15 ²⁾	927 ¹⁾
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes souterraines	40	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	24 965 2 099
Totaux	40	—	—	—	27 064 ²⁾
c. Développement des circuits en km. { aériens souterrains	—	490 807 ²⁾	446	3 584	48 099 171 794
Totaux	—	490 807	446	3 584	219 893 ²⁾
d. Développement des fils en km. { aériens souterrains	80 ²⁾	978 031 ²⁾	526	3 634	96 197 ⁴⁾ 343 589 ⁵⁾
II. Circuits interurbains.					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple à fil double internationaux	2	— ²⁾	—	—	2 374 ⁷⁾ 89 ⁸⁾
Totaux	2	27	—	—	2 463 ⁹⁾
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes souterraines sous-marines	72	— ⁷⁾	—	—	— ¹⁰⁾
Totaux	72	—	—	—	—
c. Développement des circuits en km. { aériens souterrains sous-marins	—	145 562 14 068 915	—	—	48 283 13 206 46
Totaux	—	160 545 ²⁾	—	—	61 535 ¹¹⁾
d. Développement des fils en km. { aériens souterrains sous-marins	144	290 846 28 137 1 829	—	—	96 566 26 412 92
Totaux	144	320 812 ²⁾	—	—	123 070 ¹²⁾
III. Stations et postes.					
a. Nombre de stations centrales	5	3 007	11	36	941 ¹³⁾
b. Nombre de cabines publiques	—	5 952 ¹¹⁾	—	—	1 706 ¹⁴⁾
c. Nombre de postes d'abonnés	59	369 618 ¹²⁾	255 ²⁶⁾	1 534	150 630
IV. Personnel.					
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)	—	—	—	—	173 ¹⁵⁾
b. Personnel des réseaux : Directeurs et adjoints	—	— ¹⁴⁾	— ²⁾	— ²⁾	233 ¹⁶⁾
Ingénieurs	—	—	—	—	—
Chefs d'équipe et monteurs	—	—	—	—	1 943 ¹⁷⁾
Ouvriers	—	9 856	—	—	1 479 ¹⁸⁾
Téléphonistes	—	— ¹⁴⁾	—	—	10
Facteurs	—	—	—	—	—
V. Conversations urbaines.					
a. D'abonné à abonné	75 000	565 661 200 ¹⁷⁾	—	—	84 204 724
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	—	—	—	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	— ¹⁸⁾	— ²⁾	— ²⁾	13 576
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ arrivée	—	2 914 358 1 669 482	—	—	472 563 ¹⁹⁾ 288 780 ¹⁹⁾
Totaux	75 000	570 245 040	—	—	84 979 643
VI. Conversations interurbaines.					
Nombre de conversations	2 470	37 802 643 ¹⁹⁾	— ²⁾	— ²⁾	38 652 008 ²⁰⁾
VII. Recettes.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements	Fr. 5 562 ⁴⁾	Fr. 65 238 245 ²⁰⁾	Fr. —	Fr. —	Fr. 11 152 496
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	—	— ²¹⁾	—	—	7 674 238 ²¹⁾
c. Recettes diverses	—	—	—	—	12 831 833 ²²⁾
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	1 910	42 065 491 ²²⁾	—	—	20 571 026
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—
Totaux	7 472	107 303 736	—	—	52 229 593
VIII. Dépenses.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	185 431 651 ²³⁾	—	—	136 378 124 ²³⁾
b. Dépenses de l'année courante { Personnel Matériel	— ³⁾	90 613 036 ²⁴⁾	— ²⁾	— ²⁾	15 615 830 31 522 615 ²⁴⁾
Totaux	—	90 613 036	—	—	47 138 445

téléphoniques, année 1920.

S. Thomé Exploitation par l'Administr. coloniale	Tchéco-slovaquie	Timor portugais Exploitation par l'Administr. coloniale	Tunisie Exploitation par l'Etat	Turquie	Uruguay	Observations
1 ¹⁾	—	2 ¹⁾	99	—	—	<p>Afrique du Sud (Union). — ¹⁾ Non compris le réseau de Durban qui est la propriété d'une corporation. — ²⁾ Les services des postes, des télégraphes et des téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique.</p> <p>Allemagne. — ¹⁾ Tous les réseaux sont installés à double fil. — ²⁾ Y compris 43 750 km. de circuits aériens de réserve et 721 540 km. de circuits sous-marins de réserve. — ³⁾ Y compris 87 500 km. de fils aériens de réserve et 1 443 080 km. de fils souterrains de réserve. Fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre. — ⁴⁾ Câbles souterrains et sous-fluviaux de 1, 2, 4, 5, 7, 10, 14, 20, 25, 28, 50, 56, 75, 100, 112, 125, 150, 168, 175, 200, 224, 250, 300, 350, 400, 450 et 500 conducteurs doubles de 0,8 mm. de diamètre et de 500 et 600 conducteurs doubles de 0,6 mm. de diamètre. Les câbles sont entourés de fils de fer protecteurs ou ne sont revêtus que d'une gaine de plomb et sont posés dans des tuyaux de fonte ou dans des conduits en ciment. — ⁵⁾ Fils de bronze ou fils de cuivre dur de 5, 4,5, 4, 3, 2,5, 2 et 1,5 mm.; fils doubles métalliques (fils de fer revêtus d'une couche de bronze) de 5, 4, 3 et 2 mm. et, à titre provisoire, du fil de fer de 4 et 3 mm. — ⁶⁾ Fils aériens et fils qui sont en partie aériens, en partie souterrains ou sous-marins. — ⁷⁾ Il n'est pas possible de fournir des indications; les lignes sont comprises, comme partie du réseau télégraphique, dans le tableau statistique des télégraphes (I. Réseau). — ⁸⁾ Ces fils sont compris, comme partie du réseau télégraphique, dans le tableau statistique des télégraphes (I. Réseau). — ⁹⁾ Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, le nombre des agents affectés au service téléphonique ne peut être indiqué séparément. — ¹⁰⁾ La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les dépenses afférentes exclusivement au service téléphonique.</p> <p>Australie (Fédération). (Australie méridionale, Australie occidentale, Nouvelle-Galles du Sud, Queensland, Victoria, Tasmanie.) — ¹⁾ Ces indications ne peuvent pas être fournies. — ²⁾ Les trois services des postes, télégraphes et téléphones étant réunis, le chiffre indiqué représente le nombre total du personnel permanent et temporaire affecté à tous les trois services.</p> <p>Belgique. — ¹⁾ Il s'agit du développement des circuits et des fils reliant les bureaux centraux dont les abonnés peuvent communiquer entre eux sous le régime régional. Le développement des circuits et fils des abonnés des réseaux téléphoniques n'a pu être déterminé. — ²⁾ Une moitié du développement des circuits utilisés en commun par la Grande-Bretagne et la Belgique. — ³⁾ Une moitié du développement des conducteurs utilisés en commun par la Grande-Bretagne et la Belgique. — ⁴⁾ Ce chiffre représente non pas le nombre des cabines publiques, mais celui des bureaux publics dont un certain nombre, les plus importants, sont pourvus de plusieurs cabines. — ⁵⁾ A savoir: 48 943 postes primaires et 12 800 postes supplémentaires à l'usage des abonnés. Tous les postes primaires sont reliés par fil double aux bureaux centraux. — ⁶⁾ Au 31 Décembre 1920, il y avait 16 abonnés au service international et 2 abonnés avec les services établis dans les stations de chemins de fer. — ⁷⁾ Il y a une Direction spéciale des Téléphones. — ⁸⁾ Dont 2 inspecteurs techniques électri-</p>
220	—	47	—	—	—	
220	—	47	20 ¹⁾	—	—	
220 ²⁾	—	—	2 704 ²⁾	—	—	
—	—	—	1 659 ³⁾	—	—	
220	—	—	4 363	—	—	
232	—	47 ²⁾	5 408	—	—	
—	—	—	3 318 ⁴⁾	—	—	
232	—	47	8 726	—	—	
365	—	—	—	—	—	
—	—	—	94 ⁵⁾	—	—	
—	—	—	1 ⁶⁾	—	—	
365	—	—	95	—	—	
365	—	1 083	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	
365	—	1 083	—	—	—	
365	—	—	5 352	—	—	
—	—	—	62	—	—	
—	—	—	1	—	—	
365	—	—	5 415	—	—	
384	—	—	10 704	—	—	
—	—	—	124	—	—	
—	—	—	1	—	—	
384	—	—	10 829	—	—	
1	—	2	99	—	—	
8	—	45 ³⁾	134	—	—	
226	—	52	4 271	—	—	
—	—	1 ⁴⁾	—	—	—	
2	—	—	—	—	—	
12 ³⁾	—	—	—	—	—	
4	—	—	—	—	—	
23	—	2 ⁵⁾	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	
83 997	—	32 286 ⁶⁾	2 250 966	—	—	
2 244 ⁴⁾	—	41 ⁷⁾	—	—	—	
—	—	—	185 ⁹⁾	—	—	
—	—	—	—	—	—	
—	—	—	5 967 ¹⁰⁾	—	—	
—	—	—	—	—	—	
86 241	—	32 327	2 257 118	—	—	
96 192	—	2 526 ⁷⁾	894 024	—	—	
Fr. 19 419 ⁵⁾	—	Fr. 693 ⁹⁾	Fr. 100 732 ¹¹⁾	—	—	
2 118	—	14	1 003	—	—	
307	—	—	16 303 ¹²⁾	—	—	
—	—	3 100	864 852	—	—	
—	—	—	—	—	—	
21 844	—	3 807	982 890	—	—	
—	—	—	—	—	—	
89 961	—	1 964	—	—	—	
33 815	—	4 545	—	—	—	
123 776	—	6 509	—	—	—	

Statistique des communications téléphoniques, année 1920.

Observations

ciens principaux et 4 chefs de section électriciens. — ⁹⁾ Dont 325 à titre permanent (salaire fr. 11,50 et 12,50) et 623 à titre temporaire (salaire fr. 10,50 à 12,50). — ¹⁰⁾ Personnel (fonctionnaires et employés) qui s'occupe du service téléphonique, dont 1239 du sexe féminin. Une certaine partie du personnel masculin s'occupe cumulativement de questions du ressort du service télégraphique et téléphonique. — ¹¹⁾ 54 848 de ces communications ont donné lieu à double taxe. — ¹²⁾ Avis d'appel téléphonique ayant pour objet d'inviter un correspondant à se mettre en communication, par la voie téléphonique, avec l'expéditeur de l'avis ou avec un tiers à désigner. La taxe à percevoir pour l'avis est de 50 centimes dans le régime urbain et de 70 centimes dans le régime interurbain. — ¹³⁾ 10 centimes par télégramme. — ¹⁴⁾ Transmission gratuite. — ¹⁵⁾ A savoir : a) 10 979 avis d'appel téléphonique (taxe 70 centimes, voir observation ¹²⁾), b) 1 869 041 conversations du service intérieur, comprenant 3 074 503 unités de taxe de 3 minutes, et c) 573 566 du service international, comprenant 1 163 405 unités de taxe de 3 minutes. — ¹⁶⁾ Dont fr. 9486 pour avis d'appel téléphonique. — ¹⁷⁾ Dont fr. 191 pour cartes payantes et fr. 400 pour abonnements aux communications avec les services établis dans les stations de chemins de fer. — ¹⁸⁾ A savoir : a) 3 891 293 du service intérieur, dont 170 282 pour circuits loués et 6699 pour avis d'appel téléphonique, b) 2 404 323 du service international (parts belges), dont 61 980 pour abonnements et 2760 pour le transit entre la France et la Hollande. — ¹⁹⁾ Cette somme se rapporte aux produits extraordinaires. — ²⁰⁾ Chiffres approximatifs. — ²¹⁾ Dont fr. 36 297 250 de dépenses de premier établissement. Les dépenses de l'année courante ne comprennent ni les charges d'amortissements, ni l'intérêt des capitaux de premier établissement.

Ceylan. — ¹⁾ Combiné avec le service des télégraphes. — ²⁾ A savoir : 11 hommes et 72 femmes, dont 63 téléphonistes de jour, 11 téléphonistes de nuit, 2 surveillants et 7 monteurs. — ³⁾ Aucun relevé n'en a été fait.

Congo belge. — ¹⁾ Fil simple avec retour par la terre. — ²⁾ Fil de bronze phosphoreux de 2 mm. de diamètre. — ³⁾ Y compris les appareils des services publics. — ⁴⁾ Les services des postes, télégraphes et téléphones sont fusionnés. — ⁵⁾ Chiffre établi d'après la moyenne journalière. — ⁶⁾ Le prix de l'abonnement annuel est de f. 250. — ⁷⁾ L'unité de temps pour les communications téléphoniques est de 5 ou 10 minutes; la taxe est de 2 ou 3 francs; la taxe d'appel est de 50 centimes. — ⁸⁾ Appels téléphoniques. — ⁹⁾ Les dépenses pour les téléphones se confondent avec celles des services des postes et des télégraphes.

Côte française des Somalis. — ¹⁾ Chef de service. — ²⁾ Agents.

Dahomey. — ¹⁾ Fils doubles. — ²⁾ Fil de cuivre de 1,5 et de 2 mm. — ³⁾ Fil de cuivre de 2 mm. — ⁴⁾ Câble à 2 conducteurs. — ⁵⁾ Le personnel des services postal et télégraphique assure le service téléphonique. — ⁶⁾ Unité de 3 minutes. — ⁷⁾ Abonnements forfaitaires : 150 fr. par an; régime à conversations taxées : 80 fr.; redevance de premier établissement : 200 fr.; abonnements des services publics : 75 fr. par an, payables d'avance. — ⁸⁾ Les dépenses du service téléphonique sont englobées dans celles des services postal et télégraphique.

Danemark. — ¹⁾ Année budgétaire du 1^{er} Avril 1920 au 31 Mars 1921. — ²⁾ Les lignes et fils se trouvant dans les districts du Jutland-du-Sud à la prise de possession, non compris. — ³⁾ Fils d'acier de 3 mm. de diamètre et fils de bronze de 2 mm. de diamètre hors des villes et fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre dans les villes. — ⁴⁾ La communication avec l'Allemagne est établie par cinq voies (via Sønderborg, via Aabenraa, via Tønder, via Syltholm-Fehmarn et via Gedser-Warnemünde), par quinze fils doubles de cuivre dur, savoir : deux de 5 mm., sept de 4 mm., six de 3 mm. Avec la Suède, la communication est établie par deux voies (via Vedbæk-Hildesborg et via Helsingor-Helsingborg) par onze fils doubles de cuivre dur, savoir : cinq de 3 mm., quatre de 4,5 mm. et deux par câble souterrain en Helsingor. Les conversations avec la Norvège sont échangées à travers la Suède via Helsingor-Helsingborg. — ⁵⁾ Câbles souterrains avec 40 conducteurs (4 × 4 + 12 × 2) avec un fil fin de fer. Isolation de papier sous plomb et ruban de fer. — ⁶⁾ Y compris 1700 km. de lignes comportant aussi des fils télégraphiques. — ⁷⁾ Y compris 47 km. de câbles comportant aussi des fils télégraphiques. — ⁸⁾ Y compris 118 km. de câbles comportant aussi des fils télégraphiques. — ⁹⁾ La plupart des câbles avec self-induction artificielle (un fil fin de fer) contiennent 4 ou 8 conducteurs. — ¹⁰⁾ Personnel commun avec les télégraphes d'Etat. — ¹¹⁾ La transmission téléphonique de ces télégrammes est gratuite. A la demande du destinataire, les télégrammes arrivés sont, en outre, portés à son domicile par facteur. — ¹²⁾ La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — ¹³⁾ Les abonnés sont desservis tant par des fils simples que par des fils doubles. — ¹⁴⁾ Y compris 117 stations centrales secondaires. — ¹⁵⁾ Dont 783 cabines publiques automatiques. — ¹⁶⁾ Ordinairement des dames. — ¹⁷⁾ Ce chiffre n'indique que le nombre de conversations. Le nombre d'unités n'est pas donné, ni par les compagnies privées, ni par l'Administration des îles de Féroé. — ¹⁸⁾ Non compris les dépenses d'établissement de l'année courante. — ¹⁹⁾ La plupart des stations centrales et des cabines publiques sont desservies par des personnes particulières.

Etats-Unis d'Amérique. — ¹⁾ Données statistiques englobent tous les réseaux téléphoniques du pays; ne peuvent par conséquent être évaluées qu'approximativement. — ²⁾ Ce chiffre ne représente pas toutes les villes et villages reliés au réseau téléphonique; les lignes interurbaines du réseau téléphonique Bell à elles seules s'étendent à environ 70 000 places. D'après les meilleures estimations, toute communication téléphonique aux Etats-Unis (le 2% environ excepté) forme un circuit métallique. Le 2% des communications à simple fil est réparti, en général, parmi les communautés rurales disper-

Statistique des communications téléphoniques, année 1920.

Observations

sées. — ³⁾ Aucune indication ne peut être fournie — ⁴⁾ Ces données ont été converties de milles en kilomètres dans la proportion de 1 mille = 1,610 km. Dans maints cas, il est impossible de distinguer exactement entre communication urbaine et communication interurbaine. Cette méthode arbitraire de distinction, en usage aux Etats-Unis, ne peut donc pas être la même que celle employée dans les autres pays. D'après les meilleures estimations, toute communication téléphonique aux Etats-Unis (le 2% environ excepté) forme un circuit métallique. Le 2% des communications à simple fil est réparti, en général, parmi les communautés rurales dispersées. — ⁵⁾ Ne comprend pas les stations d'embranchements privées. Ce chiffre ne représente pas toutes les villes et villages reliés au réseau téléphonique; les lignes interurbaines du système téléphonique Bell à elles seules s'étendent à environ 70 000 places. — ⁶⁾ Indications ne peuvent être fournies en ce qui concerne le nombre des stations téléphoniques publiques; exception faite du système téléphonique Bell qui, à lui seul, compte 111 000 de ces stations dans les villes de 50 000 habitants ou plus où ce système fonctionne. — ⁷⁾ Dans ce nombre 94 000 sont des hommes et 206 000 des dames; 174 000 de ce total sont des téléphonistes. En plus de ce nombre d'employés, une quantité considérable de personnes sont occupées à titre provisoire dans le service du téléphone. En raison du fait qu'aux Etats-Unis l'Administration des Téléphones est distincte de celle des Postes et des Télégraphes, les indications relatives au nombre total des employés ne sont pas comparables avec les données statistiques d'autres pays. — ⁸⁾ Ne comprend que les conversations effectives. En raison des différences existantes dans l'extension des réseaux urbains, ces indications, qui établissent une différenciation entre conversations urbaines et interurbaines, ne peuvent être comparées aux statistiques d'autres pays. — ⁹⁾ Ne comprend que les conversations effectives. En raison des différences existantes dans l'extension des réseaux urbains, ces indications, qui établissent une différenciation entre conversations urbaines et interurbaines, ne peuvent être comparées aux statistiques d'autre pays. Chaque conversation a été comptée simple, sans égard à sa durée. Les conversations sur les lignes interurbaines affermées à de gros clients ne sont pas comprises. — ¹⁰⁾ Ne comprend que le revenu total du service urbain proprement dit; ne comprend pas de revenu mixte. — ¹¹⁾ Ne comprend que le revenu total du service interurbain proprement dit (revenu de lignes interurbaines affermées y compris); ne comprend pas de revenu mixte. — ¹²⁾ Toutes indications financières ont été converties de dollars en francs sur la base de 1 dollar = 5,18 francs. Les données statistiques financières pour les Etats-Unis ne peuvent être comparées avec exactitude à celles de beaucoup d'autres pays, à cause, entre autres, des importantes fluctuations dans la valeur d'achat de l'argent — ¹³⁾ Ce chiffre représente les dépenses afférentes au réseau et à son équipement à la date du 31 Décembre 1919. Des dépenses pour frais courants d'exploitation et d'entretien, etc., ne sont pas compris.

Finlande. — ¹⁾ Les renseignements se rapportent aux réseaux téléphoniques exploités par l'Office des Télégraphes de Finlande. — ²⁾ Y compris les réseaux télégraphiques interurbains de la Finlande centrale et méridionale appartenant à la Société Anonyme „Södra Finlands Interurbana“, ainsi que les réseaux urbains des sociétés téléphoniques de Helsingfors, Viborg et Åbo. Aucun renseignement ne peut être fourni concernant les autres réseaux téléphoniques de Finlande, exploités par de nombreuses sociétés, la statistique les concernant faisant défaut. — ³⁾ Fil de fer de 4 mm. de diamètre. — ⁴⁾ 5 circuits de fil de cuivre de 3 mm. de diamètre, 11 circuits de fil de fer de 4 mm. de diamètre, 5 circuits de fil de fer de 5 mm. de diamètre. — ⁵⁾ 93 km. de lignes câbles de gutta-percha, 54 km de lignes câbles pupinisés, 54 km. de lignes câbles de mine. — ⁶⁾ Dont 1 station centrale indépendante et 22 bureaux confondus avec ceux des télégraphes. — ⁷⁾ Il n'existe pas à la Direction des Télégraphes une Direction spéciale pour le service téléphonique. — ⁸⁾ En partie de fer, en partie de cuivre de 1, 1 1/2, 2 et 2 3/4 mm. de diamètre. — ⁹⁾ Fil de fer de 3,2 mm., de cuivre dur de 2,2 et 2,5 mm., 1,5 mm., 1,8 mm. — ¹⁰⁾ Toutes les téléphonistes sont des dames.

France. — ¹⁾ Câble téléphonique du réseau international à 2 ou 4 conducteurs. Y compris 37 km. de câble téléphonique du réseau intérieur à 2 conducteurs. — ²⁾ Câble téléphonique du réseau international. Y compris 81 km. de câble téléphonique du réseau intérieur — ³⁾ Y compris les ingénieurs. — ⁴⁾ Y compris les avis d'appel et les conversations de groupe, gratuites ou payantes. — ⁵⁾ Y compris les conversations internationales, les messages et les avis d'appel. — ⁶⁾ Ce chiffre représente le produit des conversations locales ou urbaines.

Grande-Bretagne. — ¹⁾ L'année financière se termine le 31 Mars. Ces données se rapportent seulement aux réseaux exploités par l'Etat. Il existe, en outre, deux autres réseaux dont l'un appartient à la communauté de Hull et l'autre aux Etats de Guernsey. — ²⁾ Le système de répartition des stations en zones dans le but d'établir les taxes de conversations a été aboli. Depuis l'introduction du nouveau tarif téléphonique à la date du 10 janvier 1921, la taxe de conversation locale de 15 centimes permet à l'abonné de communiquer avec d'autres abonnés reliés 1^o à la même centrale, 2^o à toute autre station située dans un rayon de 8 km à partir de la station centrale. Dans le cas de Londres, la taxe de conversation locale englobe, en général, les stations situées dans un rayon de 16 km. à partir de la station centrale et, dans le cas des 4 plus grandes villes provinciales, c'est-à-dire Glasgow, Liverpool, Manchester et Birmingham, les stations situées dans un rayon de 11 km. à partir de la station centrale. Saut de rares exceptions, tous les abonnés sont desservis par des circuits métalliques. — ³⁾ Les services télégraphiques et téléphoniques étant réunis et les fils télégraphiques et téléphoniques suivant souvent les mêmes routes, il est impossible d'indiquer les données se rapportant exclusivement à la téléphonie. — ⁴⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ⁵⁾ Les lignes aériennes sont construites généralement de fil de bronze pesant 11 kg. par kilomètre. Pour des raisons de construction, on emploie aussi exceptionnellement du fil de bronze pesant 20 kg par kilomètre ou du fil de cuivre dur pesant 28 ou 42 kg. par kilomètre. — ⁶⁾ Les câbles aériens et souter-

Statistique des communications téléphoniques, année 1920.

Observations

rains consistent en fil de cuivre pesant 2, 3 ou 6 kg. par kilomètre pour les lignes d'abonnés, suivant la distance de la station centrale, et en fil de cuivre pesant 3, 6 ou 11 kg. par kilomètre pour les raccordements ordinaires. On se sert de fil de plus grand poids pour les raccordements spéciaux à longue distance et pour les lignes interurbaines — ¹⁾ La plupart des câbles souterrains desservant les abonnés de Londres contiennent de 400 à 600 conducteurs pesant 6 kg. par kilomètre, ou de 800 à 1600 conducteurs pesant 3 kg. par kilomètre, suivant la distance des districts desservis par la station centrale. — ²⁾ Il y a, en outre, 416 665 kilomètres de fil simple de réserve (63 226 km. aériens, 351 381 km. souterrains et 2058 km. sous-marins) à la disponibilité des deux services télégraphique et téléphonique (lignes urbaines et interurbaines) qui ne peuvent pas être indiqués séparément. — ³⁾ Un troisième circuit est parfois superposé à deux circuits métalliques ordinaires par le moyen de transformateurs. — ⁴⁾ Les câbles sous-marins sont formés d'un toron de 4 conducteurs en cuivre, pesant chacun 73 kg. par mille nautique, et isolés avec de la gutta-percha pesant 91 kg. par mille nautique. — ⁵⁾ Tous les circuits interurbains sont des circuits métalliques; la partie aérienne consiste en fil de cuivre dur pesant 28, 42, 56, 85, 113, 169 ou 225 kg. par kilomètre suivant la longueur du circuit; la partie souterraine consiste en fil de cuivre pesant 11 ou 20 kg. (chargé), 28, 42 ou 56 kg. par kilomètre, isolé au papier et enveloppé dans une gaine de plomb. — ⁶⁾ Le personnel est commun, en grande partie, aux services postal, télégraphique et téléphonique. — ⁷⁾ Ce chiffre comprend 403 970 conversations internationales. — ⁸⁾ Y compris les redevances des concessionnaires et les recettes des fils loués aux concessionnaires. — ⁹⁾ Y compris les recettes des conversations internationales. — ¹⁰⁾ Y compris 60 099 100 fr. de dépenses pour amortissement du capital et des intérêts. — ¹¹⁾ Conversion au taux de 1 livre sterling = 25 francs or.

Guinée française. — ¹⁾ Fil de bronze silicieux de 2 mm. et fil de fer galvanisé de 3 mm. — ²⁾ Fil de fer galvanisé de 3 mm. — ³⁾ 57 postes principaux plus 20 postes supplémentaires.

Hongrie. — ¹⁾ Le service des postes, télégraphes et téléphones étant réuni, le nombre des agents affectés au service téléphonique ne peut être indiqué. — ²⁾ 2,14 centimes (du 1^{er} janvier 1920 au 31 mai 1920) par conversation. 4,28 centimes (du 1^{er} juin 1920 au 31 décembre 1920) par conversation. — ³⁾ Unité de temps: 3 ou 5 minutes. — ⁴⁾ Les valeurs en francs ont été établies en couronnes par conversion au taux de 100 couronnes = 2,14 fr.

Indes britanniques. — ¹⁾ Année budgétaire du 1^{er} janvier du 31 décembre pour l'exercice de 1919 et du 1^{er} avril 1920 au 31 mars 1921 pour celui de 1920. — ²⁾ Ces renseignements ne peuvent être fournis. — ³⁾ Le personnel est en partie commun aux services télégraphique et téléphonique. — ⁴⁾ Il n'est pas tenu de compte spécial pour le téléphone.

Indes néerlandaises. — ¹⁾ Fils doubles et fils simples. — ²⁾ Fils de bronze de 1,5 et 2 mm. de diamètre. Fils d'acier galvanisé d'un diamètre de 2 et 3 mm. et fils de fer de 4 mm. — ³⁾ Câbles de 7 à 224 conducteurs doubles d'un diamètre de 0,8 et de 1 mm., isolés au papier et à l'air et couverts d'un manteau de plomb de 2,5 à 3 mm.; armature en fils de fer galvanisé. — ⁴⁾ Fils de cuivre dur de 4 mm. et fils de bronze de 2, 3 et 3,5 mm. — ⁵⁾ Les lignes interurbaines sont construites par le service des télégraphes et exploitées par celui des téléphones. — ⁶⁾ Chefs d'équipe et monteurs. Trois classes de personnel. — ⁷⁾ Tous des indigènes, et en grand nombre à titre temporaire (coulis). — ⁸⁾ Y compris des indigènes et des Chinois. — ⁹⁾ L'unité de temps est de 3 minutes. — ¹⁰⁾ Il y a divers abonnements mensuels variant selon l'étendue des réseaux et le nombre des conversations des abonnés. Les abonnés placés au delà d'un rayon de 3 km. (quelques réseaux en ont 6) paient une contribution supplémentaire dépendant de la distance. Les conversations entre les différentes centrales d'un même réseau sont grevées d'un tarif spécial. — ¹¹⁾ Les chiffres de ces conversations sont si minimes, qu'ils ont été mentionnés dans le total des conversations urbaines. — ¹²⁾ A fil simple et double (retour par la terre). — ¹³⁾ Fils de fer de 2 et 3 mm. et fils d'acier de 2,2 mm. de diamètre; câbles de 7 à 224 conducteurs doubles. — ¹⁴⁾ Y compris 3 indigènes (monteurs). — ¹⁵⁾ Pour la plupart des indigènes. — ¹⁶⁾ A raison de 20 centimes (unité de 3 minutes). — ¹⁷⁾ Les conversations interurbaines ne sont pas calculées séparément.

Indo-Chine française. — ¹⁾ Service fusionné avec celui des Télégraphes. — ²⁾ Dames. — ³⁾ Dépenses fusionnées avec celles du service télégraphique.

Islande. — ¹⁾ Indications comprises dans la Statistique télégraphique de 1920.

Italie. — ¹⁾ Année financière du 1^{er} Juillet 1919 au 30 Juin 1920. — ²⁾ Les grands réseaux sont en fil de bronze de 1,25 mm., et les petits réseaux en fil de fer et de bronze de plusieurs diamètres. — ³⁾ Dont 80 km. de réserve. — ⁴⁾ Câbles souterrains, sous plomb, à plusieurs circuits à double fil, isolés au papier et à l'air. Il y en a de deux types: l'un sans armature, l'autre avec armature de fil de fer entourée de jute goudronnée. Diamètre du conducteur de cuivre, 1 mm. — ⁵⁾ Dont 1675 km. de réserve. — ⁶⁾ Dont 3189 km. de réserve. — ⁷⁾ Fil de bronze phosphoreux de 3, 4 et 5 mm. — ⁸⁾ Il y avait une Direction générale pour le service téléphonique qui fut réunie, au 1^{er} Mai 1919, à la Direction générale des Télégraphes et forment à présent la Direction générale des Services électriques. — ⁹⁾ Y compris le personnel administratif et comptable des Directions compartimentales et des réseaux. — ¹⁰⁾ Tous à titre permanent. Il y a aussi des ouvriers à titre temporaire en nombre indéfinissable. — ¹¹⁾ Dont 1 267 473 avis d'appel. — ¹²⁾ Dont 618 742 avis d'appel.

Japon, Chosen, Formose, Réseau japonais en Mandchourie et Sakhalin japonais. — ¹⁾ Exercice budgétaire du 1^{er} Avril 1920 au 31 Mars 1921. — ²⁾ Y compris 1 km. de câbles sous-marins. — ³⁾ Y compris 341 km. de câbles sous-marins. — ⁴⁾ Dont 125 circuits duplex, 142 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones et

Statistique des communications téléphoniques, année 1920.

Observations

806 circuits destinés à la fois aux télégraphes et aux téléphones. — ⁵⁾ La fusion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les chiffres du personnel relevant spécialement du service téléphonique. — ⁶⁾ En outre 71 km. de lignes dont l'entretien incombe à l'Administration. — ⁷⁾ Dont 1920 km. de réserve et 383 km. de circuits dont l'entretien incombe à l'Administration. — ⁸⁾ Dont 1922 km. de réserve, et 137 km. de circuits dont l'entretien incombe à l'Administration. — ⁹⁾ Dont 2769 km. de réserve et 761 km. de lignes dont l'entretien incombe à l'Administration. Fils de cuivre dur de 1,422 mm. de diamètre pesant 50 lbs. par mille; fils de fer de 2,184 mm. de diamètre pesant 100 lbs. par mille, ou bien fils de cuivre doux de 0,813 mm. de diamètre. — ¹⁰⁾ Dont 3370 km. de réserve et 137 km. de lignes dont l'entretien incombe à l'Administration. — Câbles de plomb, isolés au papier. — ¹¹⁾ Dont 88 km. de réserve. — ¹²⁾ Dont 2 km. de réserve. — ¹³⁾ Dont 88 km. de réserve. — ¹⁴⁾ Fils de cuivre doux de 1,422 mm. de diamètre pesant 50 lbs. par mille; fils de cuivre doux de 2,007 mm. de diamètre pesant 100 lbs.; fils de cuivre doux de 2,843 mm. de diamètre pesant 200 lbs.; fils de cuivre doux de 11,013 mm. de diamètre pesant 400 lbs.; fils de fer de 4,343 mm. de diamètre pesant 400 lbs. — ¹⁵⁾ Dont 2 km. de réserve. — ¹⁶⁾ Câbles de plomb, isolés au papier. — ¹⁷⁾ Ne peuvent être décomposés par suite de la fusion des 3 services. — ¹⁸⁾ Dont 717 km. de réserve et 31 km. de circuits dont l'entretien incombe à l'Administration. — ¹⁹⁾ Fils de cuivre dur de 1,422 mm. de diamètre pesant 50 lbs. par mille, et câbles de plomb, isolés au papier. — ²⁰⁾ Câbles de plomb, isolés au papier. — ²¹⁾ Dont deux circuits destinés à la fois aux télégraphes et aux téléphones. — ²²⁾ Dont 6 circuits duplex, 3 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones, et 91 circuits destinés à la fois aux télégraphes et aux téléphones. — ²³⁾ Y compris 295 km. de réserve. — ²⁴⁾ La taxe d'une conversation de 5 minutes est fixée à fr. 0,125. — ²⁵⁾ On perçoit fr. 0,75 par télégramme. — ²⁶⁾ Fils de fer de 2,184 mm. de diamètre, câbles de plomb, isolés au papier, de 0,838, 0,835 mm. de diamètre; câbles de plomb, isolés au caoutchouc, de 0,660 mm. de diamètre. — ²⁷⁾ Câbles de plomb, isolés au papier, de 0,685 mm. de diamètre. — ²⁸⁾ Y compris 8 km. de circuits dont l'entretien incombe à l'Administration. — ²⁹⁾ Y compris 462 km. lignes dont l'entretien incombe à l'Administration. — ³⁰⁾ Y compris 633 km. de fils dont l'entretien incombe à l'Administration. — ³¹⁾ Fils de cuivre dur pesant 100, 200, 300 ou 400 lbs. par mille, fils de fer pesant 200, 400 ou 600 lbs., fils d'acier recouverts d'une couche de cuivre pesant 170, 300 ou 520 lbs. par mille. — ³²⁾ Câbles de plomb, isolés au papier, de 0,812 mm. de diamètre. — ³³⁾ Dont 12 hommes et 451 femmes.

Luxembourg. — ¹⁾ Par suite de l'introduction du système de la conversation taxée, est seul considéré comme bureau central, un bureau de raccordement établi dans une perception des postes ou dans une agence de plein exercice. — ²⁾ Fils de bronze phosphoreux de 1,5 mm. de diamètre. — ³⁾ a) Câbles souterrains isolés au papier et munis d'une gaine de plomb à 25, 50, 65, 75, 100, 110, 125, 150, 225, 250, 260 et 300 paires de conducteurs. b) Câbles de même nature munis, en outre, d'une armature de fils d'acier à 25, 50, 65, 75, 100, 110, 125, 150, 225, 250, 260 et 300 paires de conducteurs. c) Câbles sous plomb, isolés au caoutchouc, à 35 et 25 paires de conducteurs. Les câbles contiennent des fils de cuivre de 0,8 et 1,5 mm. de diamètre à 98 % de conductibilité. — ⁴⁾ Fils aériens de bronze phosphoreux d'un diamètre de 2 (interurbains), de 3 et 4 mm. (internationaux). — ⁵⁾ La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel attaché exclusivement au service téléphonique. — ⁶⁾ La taxe est fixée à 20 centimes pour la communication demandée par un non-abonné avec un abonné. — ⁷⁾ 40 centimes par télégramme. Les copies des télégrammes arrivés sont remises par voie postale. — ⁸⁾ A partir du 15 janvier 1920, le système forfaitaire a été remplacé par le système de la conversation taxée. En 1920, la taxe de conversation urbaine était de 10 centimes et de 20 centimes celle des unités de conversations interurbaines. Le prix d'abonnement annuel était fixé comme suit: 1,60 francs pour une station principale. Si la station se trouve à plus de 1500 mètres du bureau de raccordement ou de la cabine publique, l'abonné doit payer en outre pour chaque centaine de mètres ou fraction de centaine de mètres de ligne supplémentaire une taxe annuelle de 3 frs. pour une ligne à fil simple et 4,50 frs. pour une ligne à fil double. Le prix annuel d'abonnement pour une station supplémentaire établie dans les limites de l'établissement s'élève à 40 frs. pour une station installée et entretenue par l'Etat et à 30 frs. pour une station installée et entretenue par l'industrie privée. Pour une station supplémentaire installée en dehors des limites de l'établissement où se trouve la station principale: 100 frs. plus 3 resp. 4,50 frs. pour chaque centaine de mètres de ligne. Lors de l'installation, l'abonné paie une part contributive aux frais d'installation qui est fixée à 150 frs. pour une installation principale et à 100 frs. pour une station supplémentaire. En outre, 20 resp. 30 frs. pour chaque centaine de mètres au-dessus de 1500 m. s'il s'agit d'une station principale et 20 resp. 30 frs. pour chaque centaine de mètres de raccordement d'une station supplémentaire. Toutes les taxes d'abonnement et taxes accessoires d'une station supplémentaire sont dues par le titulaire de la station principale. — ⁹⁾ Taxes des conversations urbaines, remboursement de frais de déplacement, vente de matériel, etc. — ¹⁰⁾ La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas d'indiquer le montant des dépenses pour le personnel. — ¹¹⁾ Frais d'entretien, d'extension et d'amélioration du réseau.

Macao. — ¹⁾ Les abonnés sont desservis par des fils simples avec retour par la terre. — ²⁾ Les fils employés sur les lignes aériennes sont de cuivre dur de 1,5 mm. — ³⁾ Personnel fusionné avec le service des Travaux publics. — ⁴⁾ Les dépenses sont fusionnées avec celles des Travaux publics.

Madagascar. — ¹⁾ Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — ²⁾ Fil de cuivre de 2 mm. — ³⁾ Câble sous plomb à 56 conducteurs; câble sous gutta-percha à 14 conducteurs. — ⁴⁾ 2 circuits à simple fil et 2 circuits à fil double d'une longueur totale de 1311 km. et d'un développement de 2069 km. sont constitués par des lignes télégraphiques utilisées

Statistique des communications téléphoniques, année 1920.

Observations

à certaines heures de la journée comme circuits téléphoniques. — ⁵⁾ Y compris 5 postes téléphoniques militaires ouverts à l'exploitation publique. — ⁶⁾ Les services postal, télégraphique et téléphonique étant fusionnés, aucun agent n'est affecté spécialement au service téléphonique. — ⁷⁾ Taux annuels des abonnements: à Tananarive: 240 frs. par poste principal, 80 frs. par poste supplémentaire. A Tamatave: 180 frs. par poste principal, 60 fr. par poste supplémentaire. Conversations urbaines: redevance fixée à 0,25 fr. par unité de cinq minutes. Conversations interurbaines: redevance fixée à 1,50 fr. par unité de cinq minutes. Avis d'appel: 0,25 fr. dans les limites de l'enceinte de la localité centre d'un réseau; 0,40 en dehors de ces limites mais dans le même réseau; 1 fr. entre postes n'appartenant pas au même réseau; messages téléphonés: 0,30 fr. dans les limites de l'enceinte de la localité centre d'un réseau; 0,40 fr. en dehors de ces limites mais dans le même réseau; 2 frs. entre postes n'appartenant pas au même réseau.

Moyen-Congo. — ¹⁾ Circuit métallique avec fil de retour 1,5 de mm. (bronze). — ²⁾ Commun aux divers services. — ³⁾ Abonnement forfaitaire. Les abonnements qui étaient de 250 frs. par poste principal et 40 frs. par poste supplémentaire ont été portés à 500 frs. et à 150 frs. à compter du 1^{er} Janvier 1921 par arrêté du 25 Septembre 1920. — ⁴⁾ Communes aux divers services.

Mozambique. — ¹⁾ Personnel fusionné avec le service des postes et des télégraphes. — ²⁾ Les dépenses sont fusionnées avec celles du service des postes et des télégraphes.

Norvège. — ¹⁾ Les indications relatives à l'exploitation par l'Etat se rapportent à l'année budgétaire du 1^{er} Juillet 1920 au 30 Juin 1921. — ²⁾ En partie des réseaux établis par l'Etat et en partie des réseaux privés acquis par l'Etat. Lignes aériennes: en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines: fils doubles. — ³⁾ Y compris 11 km. de lignes sous-marines. — ⁴⁾ Routes principales. — ⁵⁾ Y compris 532 km. de circuits sous-marins. — ⁶⁾ Fils de bronze de 1,25, 1,5 et 2 mm. et exceptionnellement fils de fer de 2 mm. de diamètre. — ⁷⁾ Dont 1064 km. sous-marins. Les câbles souterrains sont au papier et à l'air, avec gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment, de 100, 200, 250 et 500 fils doubles. — ⁸⁾ Fils de cuivre dur de 2,75, 3,3, 4, 4,45 et 5 mm. et de fer de 3, 4, 5 et 5,3 mm. de diamètre. — ⁹⁾ Fils aériens. — ¹⁰⁾ Les fils téléphoniques des circuits interurbains sont placés sur les poteaux télégraphiques d'une longueur de lignes de 9758 km. — ¹¹⁾ Dont 20 km. communs aux télégraphes et aux téléphones. — ¹²⁾ La longueur des circuits métalliques est comptée pour le double de celle de la ligne elle-même. — ¹³⁾ Dont 1241 sont aussi des bureaux télégraphiques. — ¹⁴⁾ Les stations centrales servent aussi de cabines publiques. 2056 cabines publiques sont en même temps des bureaux d'expédition de télégrammes (179 avec des appareils télégraphiques). — ¹⁵⁾ La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. Le personnel est pour la plupart commun aux services télégraphique et téléphonique interurbains. Les données sous ce titre sont exclusivement afférentes au service téléphonique urbain. Tous les ouvriers sont à titre permanent. Les téléphonistes sont des dames. — ¹⁶⁾ La taxe normale d'une conversation est fixée à 10 öre (à peu près 14 centimes). — ¹⁷⁾ Abonnement annuel spécial pour la transmission des télégrammes par le téléphone: jusqu'au nombre de 200 télégrammes, 10 öre par télégramme, au minimum 20 kroner (fr. 28) par an, 10 kroner (fr. 14) par semestre, 5 kroner (fr. 7) par trimestre. Sans abonnement spécial, la transmission des télégrammes par le téléphone coûte 20 öre (27 centimes) par télégramme. Un télégramme contenant jusqu'à 20 mots taxés est compté pour un télégramme simple et l'excédent jusqu'à 10 mots taxés pour un demi-télégramme, en arrondissant le montant en plus jusqu'au nombre d'öre le plus proche divisible par 5. La transmission des télégrammes arrivés est gratuite pour les abonnés, pourvu que la copie du télégramme puisse être remise à la convenance du bureau télégraphique. — ¹⁸⁾ Conversations proprement dites et non des périodes. Unité de temps: 3 minutes. — ¹⁹⁾ La réunion des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses afférentes exclusivement au service téléphonique. — ²⁰⁾ Année astronomique de 1919. — ²¹⁾ Y compris 11 km. de câbles sous-marins. — ²²⁾ Ces données ne peuvent être fournies. — ²³⁾ Non compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — ²⁴⁾ Y compris 2856 km. de fils sous-marins. — ²⁵⁾ Aucun relevé n'en a été fait. — ²⁶⁾ Y compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — ²⁷⁾ Unité de temps: généralement 5 minutes. — ²⁸⁾ Y compris les recettes diverses de conversations interurbaines. — ²⁹⁾ A savoir: fr. 1.732.760 de frais d'entretien et fr. 2.116.842 de frais d'établissement.

Nouvelle-Calédonie. — ¹⁾ Fil simple avec retour à la terre; fil de cuivre dur de 1 mm. et fil de fer galvanisé de 3 mm. de diamètre. — ²⁾ Fil de bronze de 2 mm. et fil de fer galvanisé de 3 mm. de diamètre. — ³⁾ 43 préposés aux cabines publiques exercent leur emploi gratuitement. — ⁴⁾ Les postes, les télégraphes et les téléphones forment un service unique relevant de la même direction. Dans la plupart des stations, le personnel est employé à l'une ou à l'autre des branches du service suivant les besoins du moment. — ⁵⁾ La transmission téléphonique des télégrammes n'est admise que d'une façon officieuse et ne supprime pas la remise à domicile. — ⁶⁾ Tarif des abonnements: abonnement principal (Nouméa) fr. 150; abonnement secondaire (Nouméa) fr. 75; abonnement rural (intérieur) fr. 40. Tarif des conversations: conversation urbaine: fr. 0,25; conversation interurbaine fr. 1. — ⁷⁾ Les dépenses relatives à l'établissement et à l'entretien du réseau téléphonique sont confondues avec celles du réseau télégraphique.

Nouvelle-Zélande. — ¹⁾ Année budgétaire du 1^{er} Avril 1920 au 31 Mars 1921 — ²⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ³⁾ Conversion au taux de 1 livre sterling = 25 francs or.

Statistique des communications téléphoniques, année 1920.

Observations

Pays-Bas. — ¹⁾ Ces stations sont établies dans les bureaux télégraphiques de l'Etat. — ²⁾ Tous les postes d'abonnés (à double fil) des réseaux urbains sont en communication avec les circuits interurbains. ³⁾ La direction centrale est confondu avec celle des postes et des télégraphes. La direction des bureaux téléphoniques de l'Etat est confondue avec celle des bureaux télégraphiques. Les ingénieurs, les chefs d'équipe, les monteurs, les ouvriers et les facteurs sont communs aux deux services. — ⁴⁾ Dames. — Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes. — ⁵⁾ Les personnes qui disposent d'un raccordement avec les bureaux interurbains de l'Etat dans les villes où un réseau urbain n'existe pas, peuvent parler entre elles et peuvent transmettre leurs télégrammes par téléphone. — ⁶⁾ Ce chiffre se décompose comme suit: 10 482 883 conversations interurbaines internes et 338 284 conversations internationales. — ⁷⁾ Y compris fr. 244 554 comme produit de vente du guide téléphonique officiel et comme produit des annonces qui y sont insérées fr. 42 773. — ⁸⁾ A savoir: frais d'établissement fr. 24 908 387, frais d'entretien fr. 1 660 440.

Roumanie. — ¹⁾ Année financière du 1^{er} Avril 1920 au 31 Mars 1921. — ²⁾ Personnel commun au service postal, télégraphique et téléphonique. — ³⁾ La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses afférentes exclusivement au service téléphonique.

Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. — ¹⁾ Le même personnel assure les trois services: postal, télégraphique et téléphonique. — ²⁾ Les téléphonistes sont des dames. — ³⁾ 20 centimes par conversation de 3 minutes. — ⁴⁾ 20 centimes par télégramme. — ⁵⁾ Unité de temps: 3 minutes. — ⁶⁾ Sur la base de 1 dinar = 1 franc-or. — ⁷⁾ Les dépenses sont fusionnées avec celles du service télégraphique.

Sénégal. — ¹⁾ Personnel commun aux trois services. — ²⁾ Fourniture de matériel pour installation de lignes et de postes. — ³⁾ Les dépenses relatives au personnel sont englobées dans les autres dépenses du service.

Soudan français. — ¹⁾ Fils doubles. — ²⁾ Cuivre de 1,1 et 2 mm. — ³⁾ Personnel commun aux trois services. — ⁴⁾ Abonnement forfaitaire: par poste principal et par an, particuliers: fr. 100; par poste principal et par an, services publics: fr. 50; par poste secondaire et par an, particuliers et services publics: fr. 30. Taxe d'usage et d'entretien: fr. 2 par hectomètre. — ⁵⁾ Dépenses communes aux trois services.

Suède. — ¹⁾ Tous les réseaux sont à double fil. — ²⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ³⁾ Non compris les fils de réserve. — ⁴⁾ De ce total, les circuits d'abonnés représentent 404 335 km. et les circuits suburbains (reliant entre eux des bureaux centraux et des bureaux secondaires) représentent 86 472 km. En outre, 6183 km. de circuits fantômes. — ⁵⁾ Dont 807 750 km. de fils d'abonnés et 170 281 km. de fils suburbains. De ce dernier chiffre, 145 911 km. représentent le développement des fils aériens, 22 524 km. celui des fils souterrains et 1846 km. celui des fils sous-marins. Les fils nus des circuits d'abonnés sont des fils de bronze de 1 mm. et des fils de fer de 1,5 et de 3 mm. de diamètre. Les fils nus des circuits suburbains sont des fils de cuivre de 2,5 ou 3 mm., des fils de bronze de 1,1,9 ou 2 mm., des fils bimétalliques de 1,9 mm. et des fils de fer de 2,7, 2,8, 3, 3,5, 3,7, 4, 4,3 ou 5 mm. de diamètre. Les câbles souterrains sont isolés au moyen de papier, sous gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment; ils contiennent 100, 150, 200, 250, 300, 500 ou 600 fils doubles; il y a aussi des câbles sous plomb armés, posés directement dans le sol, de 100, 150, 200, 250 ou 300 fils doubles. Les câbles aériens sont du même type que les câbles des conduits et contiennent 5, 10, 20, 25, 30, 50 ou 100 fils doubles. — ⁶⁾ Longueur totale 3559 km., dont 3339 km. de circuits aériens, 166 km. de câbles sous-marins et 54 km. de câbles souterrains. Il y a, en outre, 1 circuit fantôme. — ⁷⁾ La longueur totale des lignes interurbaines et suburbaines s'élève à 36 192 km., dont 35 027 km. de lignes aériennes, 699 km. de lignes souterraines et 466 km. de lignes sous-marines. Sur ces 36 192 km. 10 018 km. servent à la fois au service télégraphique et au service téléphonique. Les câbles souterrains sont sous plomb armé et contiennent des groupes de 4 conducteurs enroulés en hélice; il y a des câbles de 4, 7, 14, 19 et 27 groupes de l'espèce. — ⁸⁾ En outre, 14 631 km. de circuits fantômes. Sur les circuits interurbains et suburbains 49 385 km. sont pupinisés, à savoir: 20 588 km. de fil nu et 28 797 km. de câble. — ⁹⁾ Pour les circuits interurbains on emploie du fil de cuivre de 2, 2,5, 3 et 4,5 mm., du fil de fer de 3, 3,5, 4, 4,3 et 5 mm., du fil de bronze de 1,5, 2, 2,5, 2,7, 3 et 3,3 mm. et du fil bimétallique de 1,9 mm. de diamètre. — ¹⁰⁾ Les stations centrales se décomposent en 150 stations principales (chefs-lieux des districts de comptabilité) et 2857 stations secondaires. — ¹¹⁾ Dans le chiffre de 5952 cabines publiques ne sont pas compris 1887 appareils téléphoniques destinés à l'usage du public et installés chez des abonnés. — ¹²⁾ Y compris 1887 appareils téléphoniques destinés à l'usage du public et installés chez des abonnés. — ¹³⁾ En outre, 3942 téléphones de service et 5295 appareils téléphoniques, appartenant aux Chemins de fer de l'Etat. — ¹⁴⁾ Le personnel est pour la plupart commun au service télégraphique et téléphonique. — ¹⁵⁾ Dont 6312 femmes qui sont affectées à des stations principales et 3544 personnes (la plupart du sexe féminin) aux stations secondaires. — ¹⁶⁾ La totalité du personnel employé en 1920 par l'Administration des télégraphes pour les services télégraphique et téléphonique s'élevait à environ 17 548 personnes, dont environ 11 800 femmes. — ¹⁷⁾ Chiffre approximatif. — ¹⁸⁾ Ces services n'existent plus en Suède, mais le public a le droit, contre paiement d'une taxe spéciale de demander qu'une personne non abonnée soit appelée à venir à un poste public pour conversation. — ¹⁹⁾ Conversations proprement dites et non des périodes. Unité de temps: 3 minutes. Le nombre des périodes s'élevait à 41 074 723. — ²⁰⁾ L'augmentation relativement considérable du montant des recettes, par rapport à

Statistique des communications téléphoniques, année 1920.

Observations

l'année précédente, résulte de l'augmentation des taxes d'abonnement au téléphone depuis le 1^{er} Octobre 1919, et encore, depuis le 1^{er} Octobre 1920. — ²¹⁾ Il n'existe pas de statistique spéciale sur le produit des conversations mentionnées sous V, b. c. d. — ²²⁾ Depuis le 1^{er} Octobre 1920 les taxes des conversations intérieures ont été augmentées. — ²³⁾ Pour l'année courante, les dépenses en question ont atteint la somme de fr. 27 051 511. — ²⁴⁾ L'augmentation par rapport à l'année précédente s'explique par l'augmentation des traitements. — ²⁵⁾ Les deux réseaux sont à fil simple et sont situés en province. — ²⁶⁾ En outre, 3234 appareils téléphoniques, appartenant aux chemins de fer privés. — ²⁷⁾ La plus grande partie est à fil simple; un de ces réseaux est situé dans une ville.

Suisse. — ¹⁾ A la fin de 1920, il y avait 110 475 = 97,1 % de circuits d'abonnés à double fil, 3341 = 2,9 % de circuits d'abonnés à simple fil avec retour par la terre et 22 = 0 % de circuits d'abonnés à simple fil avec conduite de retour métallique commune. — ²⁾ Dont 3946 km. de lignes aériennes et 671 km de lignes souterraines qui comprennent aussi des fils du réseau télégraphique. — ³⁾ Y compris 65 759 km. de conducteurs doubles de réserve. — ⁴⁾ Fil de bronze de 1,5 et 2 mm. — ⁵⁾ Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 5, 10, 20, 40, 60, 80, 100, 120, 140, 160, 180, 200 et 220 conducteurs doubles. Diamètre du fil de cuivre: 0,3 mm. Dans les centres des grands réseaux, ces câbles sont introduits e; partie dans des tuyaux en fonte ou en ciment; sur les autres sections de ligne, les câbles sont posés dans des fers zorès ou dans des caniveaux en ciment. Les câbles destinés à être introduits dans des tuyaux sont munis d'une armature en fil de fer plat. — ⁶⁾ Y compris 131 517 km. de conducteurs simples de réserve. — ⁷⁾ Pour les lignes aériennes: fil de bronze de 2, 3 et 4 mm. Pour les lignes souterraines: câbles à isolation de papier, sous plomb, de 7, 10, 14, 20, 28, 30 et 40 conducteurs doubles. Diamètre du fil de cuivre 1,5, 1,8 et 2 mm. Des bobines système Pupin sont utilisées pour les câbles avec conducteurs de 1,5 mm. et pour autant qu'il est nécessaire, aussi pour des câbles avec conducteur d'un plus grand diamètre. — ⁸⁾ La plupart de ces circuits sont établis par voie complètement aérienne (en fil de bronze de 3, 4, 4,5 et 5 mm.); un certain nombre est établi, ou par voie complètement souterraine, ou par voie partiellement aérienne et partiellement souterraine ou sous-lacustre (conducteurs souterrains Cu 1,8 et 2 mm.; conducteurs sous-lacustres Cu 7 × 0,37 mm.) — ⁹⁾ Il existait, en outre, à la fin de 1920, 590 communications interurbaines combinées (582 communications internes et 8 internationales), établies sur des circuits de base au moyen d'un dispositif approprié. — ¹⁰⁾ La longueur des lignes interurbaines est comprise dans l'effectif indiqué sous rubrique I, b (réseaux urbains). — ¹¹⁾ Y compris 3605 km. de conducteurs doubles de réserve. — ¹²⁾ Y compris 7210 km. de conducteurs simples de réserve. — ¹³⁾ Dont 14 sous-centrales. — ¹⁴⁾ Y compris 965 stations téléphoniques communales. — ¹⁵⁾ La gestion des téléphones est du ressort de la Direction générale des télégraphes. — ¹⁶⁾ En outre, 61 fonctionnaires du télégraphe surveillent aussi le service téléphonique. — ¹⁷⁾ Du total de 1943 ouvriers (chefs d'équipe, monteurs et ouvriers de lignes), 970 sont employés à titre définitif avec un traitement annuel de f 3400 à 6920. Les autres ouvriers sont payés à raison de fr. 12 à 18 par jour. — ¹⁸⁾ Non compris 849 téléphonistes des stations centrales de 3^{me} classe, 14 des sous-centrales et 698 téléphonistes auxiliaires. — ¹⁹⁾ Pour la remise téléphonique et la réception d'un télégramme par l'entremise de la station centrale, il est perçu 20 centimes; après transmission par téléphone, les télégrammes arrivants sont remis à l'abonné par le facteur à l'intérieur du rayon gratuit (1 km.) et par la poste au delà de celui-ci. — ²⁰⁾ Unité de temps: 3 minutes. — ²¹⁾ Recettes provenant exclusivement des conversations mentionnées sous V, a. — ²²⁾ Droits de concessions, intérêts de capitaux, loyers, prélèvement sur les fonds de renouvellement. — ²³⁾ Un fonds de renouvellement de fr. 61 565 047 tient compte de la moins-value. — ²⁴⁾ Y compris fr. 6 271 362 d'intérêts du capital d'exploitation, fr. 991 383 pour loyers, fr. 12 059 078 de versements au fonds de renouvellement et fr. 2 305 206 pour amortissement d'installations disparues.

S. Thomé. — ¹⁾ Fils simples avec retour par la terre. — ²⁾ En fer de 2 mm.; en cuivre de 1,5 et 2 mm. — ³⁾ 1 chef d'équipe et 11 monteurs. — ⁴⁾ De 6 h. du matin à 6 h. du soir, 1 franc; de 6 h. du soir à 6 h. du matin, 2 francs. — ⁵⁾ Les abonnés ont à payer une taxe annuelle de 126 francs; les abonnés ont encore à payer 5 francs par chaque kilomètre ou fraction de kilomètre supérieure à 100 mètres. — ⁶⁾ Matériel vendu aux abonnés.

Timor portugais. — ¹⁾ Fils simples avec retour par la terre. — ²⁾ Fer galvanisé de 4 mm. — ³⁾ Ce chiffre comprend tous les bureaux de la province où des conversations payées sont effectuées. — ⁴⁾ Il n'y a pas de direction spéciale pour le service téléphonique. — ⁵⁾ Un de chaque sexe. — ⁶⁾ Les conversations entre abonnés sont exemptes de taxe. — ⁷⁾ La taxe normale de ces conversations est de 1,20 f pour les premières 6 minutes et pour chaque période de 3 minutes en sus, ou fraction de ces 3 minutes, f 0,60. — ⁸⁾ Tout le service de réception et de transmission est effectué dans cette province par des appareils téléphoniques. Tous les télégrammes téléphonés sont portés à domicile. — Il n'y a pas de bureau télégraphique dans cette province. — ⁹⁾ Pour chaque abonnement, f 20 par trimestre.

Tunisie. — ¹⁾ Les fils en partie souterrains et aériens sont posés sur les mêmes appuis et compris dans les mêmes câbles que les lignes télégraphiques. — ²⁾ Fils de bronze de 1,1 et de 1,5 mm. — ³⁾ Fils de cuivre de 1 mm. (câbles à 56 et à 112 paires); circuits en service: 1456; circuits en réserve: 203. — ⁴⁾ En service: 2912; en réserve: 406. 7 fils télégraphiques sont utilisés alternativement au télégraphe et au téléphone. — ⁵⁾ Fils de cuivre de 2, 2,5, 3 et 4 mm. et fils de fer de 3 et 4 mm. — ⁶⁾ Fils de cuivre de 4 mm. (Tunis-Alger à fil double). — ⁷⁾ Les fils aériens ou en partie aériens et en partie souterrains sont posés sur les mêmes appuis et compris dans les mêmes câbles que les lignes télégraphiques. — ⁸⁾ Le

Statistique des communications téléphoniques, année 1920.

Observations

service téléphonique étant réuni à celui des postes et des télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements.

— ⁹⁾ Messages téléphonés (locaux et hors réseaux). Taxe: f 1,50 par 3 minutes; maximum: 50 mots. — ¹⁰⁾ Surtaxe de f 0,10 par télégramme à l'arrivée et de f 0,15 par télégramme au départ. — ¹¹⁾ Les abonnements sont de deux sortes: *a)* forfaitaire à tarif gradué par paliers: f 100 par an; *b)* conversations taxées: f 100 par an (cet abonnement n'est pas admis dans les réseaux de Tunis, Bizerte, Sousse et Sfax). Les postes et les lignes dans le périmètre de 2000 m. de rayon sont établis moyennant une contribution de f 400, payable comptant ou en 4, 8, 12, 16 trimestrialités lorsqu'une caution est produite. Il est tenu compte à l'Etat de l'intérêt des sommes dont le payement est échelonné en ajoutant à chaque trimestrialité 10 %, 7,50 %, 5 %, suivant que le payement a lieu en 16 versements, 12 versements, 8 versements. Il n'est demandé aucun intérêt pour le payement en 4 versements. Au delà du périmètre de 2000 m.: f 60 par hectomètre de ligne. Taxe des communications par unité de 3 minutes: *Urbaines: a)* régime forfaitaire gradué: 20 f par 200 communications urbaines ou suburbaines (les suburbaines étant comptées comme deux urbaines) jusqu'à 3600 par an et 10 f par 200 communications au-dessus; *b)* régime à conversations taxées: f 0,20 par unité. *Suburbaines:* régime à conversations taxées: f 0,40 par unité. *Interurbaines:* 40, 60, 75 centimes et f 1, 1,25, 1,50, 1,75, 2, 2,25, 2,50, 3,75, 4,25, 5,50 et 6,75, suivant les distances.

— ¹²⁾ Droit d'usage sur les lignes supplémentaires.

